



## Mon employeur fait ce qui veut lisez moi pitie

Par **anissaa**, le **27/09/2010** à **19:19**

Bonjour,

J ai travaillé pour une société durant novembre et décembre 2007 je n ai jamais récupérer ni contrat de travail ni attestation assedic ni certificat et comme j ai réintégré la société en janvier 2008, il ne me les a pas remis c etait pas si dramatique du fait de la reprise.

Finalemnt en avril 2009 je demande une rupture conventionné et depuis impossible de récupérer certaines fiches de paie de 2008 et 2009, le certificat de travail .

J ai bien eu mon attestation ASSEDIC mais en Février 2010 ce qui m a value un trop perçu a rendre au pole emploi qui se basé sur la dernière attestation

Les rapports sont ingérable pour moi et déjà a l' époque mais aujourd'hui enceinte de 6 mois j aimerais bien pouvoir ne pas avoir a stressé plus pour etablir mon congé parental.

Quel procédure engagé j ai envoyé un AR cette semaine et je passe en référé au prud hommes si il repsecte pas les délais quels sont les indemnités a demandé

merci pour vos réponse